

St Nicolas de Port

#BIM

saintnicolasdeport.com



NUMÉRO 113

JUIN 2025

Votre information municipale

| SANTÉ |

Modernisation des infrastructures du centre hospitalier de St Nicolas de Port avec le soutien de l'ARS Grand Est, p.2

À LA UNE

| AIRE DE LOISIRS ET DE DÉTENTE |

Quel sera le nom de la future aire de loisirs et de détente ?, p.5 et encarté dans ce BIM



| SÉCURITÉ |

Zone 30 et piétonnisation de la rue des Fonts : c'est acté, p.4



| VIE MUNICIPALE |

Contournement de St Nicolas de Port : Luc BINSINGER interpelle la présidente du Conseil Départemental, p.4



| JEUNESSE |

500 enfants sur le terrain pour une journée de sport et de partage, p.8





AGENDA DES MANIFESTATIONS

(Sous réserve des conditions sanitaires communiquées par la préfecture et de l'annulation des manifestations par les organisateurs)
Toute l'info sur www.saintnicolasdeport.com ou sur l'application St Nicolas disponible sur App'store et Playstore



JUIN

JUSQU'AU MAR. 30 SEPT. : TOUS LES JOURS DE 14H30 À 18H30

EXPOSITION «PUBLICITÉS BRASSICOLES À L'ÉPOQUE DE L'ART DÉCO»

Proposée par le Musée Français de la Brasserie
Entrée libre • 03 83 46 95 52.

MERCREDI 18 : 18H30

COMMÉMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Monument aux morts, Place de la République

MERCREDI 18 : 20H

CONFÉRENCE SUR LE GAULLISME

Salle des fêtes • Proposé par la Ville et animé par Henri GUAINO, gaulliste, ancien commissaire général au plan et ancien député
Entrée libre.

VENDREDI 20 : DE 19H À MINUIT

FÊTE DE LA MUSIQUE

Organisée par la MJC • Parc de la MJC Place de la République et parvis du Musée Français de la Brasserie • Renseignement au 03 83 48 56 76.

DIMANCHES 22 : À 15H

VISITE DES TOURS DE LA BASILIQUE

Inscription obligatoire au 03 83 46 81 50 • Tarifs : 8 €

MARDI 24 : DE 14H À 16H

GROUPE DE PAROLE ORCHIDÉE POUR AIDANTS FAMILIAUX

MAPEJE • Renseignement et inscription auprès de France Services 03 83 45 14 17.

VENDREDI 27 : À 20H

COMÉDIE MUSICALE « LA CUISINE DE JOSQUIN ET LÉONIE »

Proposée par l'EMSN • Autre Filature • Gratuit sur réservation en ligne • Renseignement au 03 83 48 69 16.

VENDREDI 27 : DE 16H30 À 21H

FÊTE DES FAMILLES

Organisée par la Ville • Parc de la MJC • Musique, Karaoké, châtea gonflable.

DIMANCHE 29 : À 16H

CONCERT DE L'ENSEMBLE LESZCZYNSKI

Proposé par l'EMSN et la chorale Voix'Y'Elles Autre Filature • Gratuit sur réservation en ligne • Renseignement au 03 83 48 69 16.

JUILLET

MERCREDI 2 : DE 16H À 20H30

FESTIVAL DE THÉÂTRE : SCÈNES DE MÔMES

Organisé par la MJC • Parc de la MJC

DIMANCHES 6, 13, 20 ET 27 : À 15H

VISITE DES TOURS DE LA BASILIQUE

Inscription obligatoire au 03 83 46 81 50
Tarifs : 8 €.

DU LUN. 7 AU VEN. 11 ET DU MAR. 15 AU VEN. 18 : DE 14H À 16H

VACANCES SPORTIVES DE 11 À 15 ANS

Complexe Sportif A. Belleville • 10 € la semaine
Inscription obligatoire auprès de la Mapeje • 03 83 48 81 43.

DU LUN. 7 AU VEN. 11

CHANTIER ADOS CHAR SAINT NICOLAS

MJC • Inscription obligatoire • 03 83 48 56 76
mjcnicolas@orange.fr

DU LUN. 7 JUILLET AU VEN. 22 AOÛT

ACCUEIL DE LOISIRS 3-12 ANS

MJC • Inscription obligatoire • 03 83 48 56 76
mjcnicolas@orange.fr

DIMANCHE 13 : À 23H

FÊTE NATIONALE

Feu d'artifice visible de la RD 401 et du Pont de la Meurthe • Thème : « Terre de légende ».

DU LUN. 14 AU VEN. 18

SÉJOUR ADOS DANS LES VOSGES

MJC • Inscription obligatoire • 03 83 48 56 76
mjcnicolas@orange.fr

VENDREDI 18 : DE 16H À 19H30

DON DU SANG

Proposé par l'Amicale des Donneurs de Sang
Salle des Fêtes.

DIMANCHES 6 ET 20 : À 15H

VISITE DE LA BASILIQUE

Inscription obligatoire au 03 83 46 81 50 • Tarifs : 5 €.

AOÛT

DIMANCHES 3, 10, 17, 24 ET 31 : À 17H

CONCERT D'ORGUE

Basilique • Organisé par l'association Connaissance et Renaissance de la Basilique
Entrée gratuite.

VENDREDI 15 : DE 8H À 18H

GRAND VIDE-GRENIERS

Organisé par la Ville • Centre-ville • Basilique et Musée Français de la Brasserie ouverts - Restauration.

DU LUN. 18 AU VEN. 22

CHANTIER ADOS

« SPECTACLE ITINÉRANT »

MJC • Inscription obligatoire • 03 83 48 56 76
mjcnicolas@orange.fr

DU LUN. 25 AU MER. 27

SÉJOUR ADOS ITINÉRANT

MJC • Inscription obligatoire • 03 83 48 56 76
mjcnicolas@orange.fr

SEPTEMBRE

SAMEDI 6 : DE 10H30 À 17H30

FORUM DES ASSOCIATIONS ET DE LA CITOYENNETÉ

Complexe sportif • Organisé par la Ville • Entrée libre.

SAMEDI 6 : DE 9H15 À 14H

ACCUEIL DES NOUVEAUX PORTOIS

Visite de la ville, rencontre avec les élus, partage d'un apéritif convivial.

Inscription obligatoire et renseignement au 03 83 48 81 57.

VENDREDI 12 : DE 18H À 22H30

MARCHÉ NOCTURNE

Organisé par les Commerces de la Basilique de la place de la République au parking du Vieux Marché en passant par la rue Simon Moycet • Marché, concert, animations, restauration et buvette sur place.

SAMEDI 13 : DE 9H À MINUIT

60 ANS DE LA MJC

Organisé par la MJC • Parc de la Villa Malraux. (voir page 7).

DIMANCHE 21 : DE 8H À 11H

CONCOURS DE PÊCHE

Rue du Canal • Organisé par la Gaule Dombasloise • Tarifs : 10 € adulte - 5 € moins de 16 ans • Inscriptions à partir de 6 h 30 • Renseignements au 06 70 62 95 79 • Carte de pêche obligatoire.

MARDI 23 : 14H

CONFÉRENCE À DESTINATION DES AIDANTS

Proposée par France Services • Salle des Fêtes • Inscription au 03 83 45 14 17 et ccas-franceservices@saintnicolasdeport.fr

VENDREDI 26 : DE 13H30 À 16H30

PARCOURS SÉPARATION

Proposé par France Services • Mapeje • Rencontre avec un(e) professionnel(le) de la Caf, un(e) médiateur(rice) familial(le), un juriste du Cidff • Inscription au 03 83 45 14 17
ccas-franceservices@saintnicolasdeport.fr

SORTIES SÉNIORS PROPOSÉES PAR LE CCAS (PLUS DE 65 ANS)

DIMANCHE 13 JUILLET

LES VIEUX-MÉTIER D'AZANNES

Départ 7 h - Tarif : 35 € (Repas à la charge des participants)

DIMANCHE 27 JUILLET

JOURNÉE DANS LE PARC DE LA VILLA MALRAUX

Départ 9 h - Retour 19 h - Tarif : 16 €, apéritif, vin et café compris

JEUDI 11 SEPTEMBRE

SORTIE ANNUELLE DES SÉNIORS

CABARET LA GABIOTTE À FOUGEROLLES
Départ 9 h 30 - Retour 19 h 30

20 € incluant le repas et le transport

85 € pour les moins de 65 ans et les non portois en fonction des disponibilités





ENVIE(S)

Sécurité, santé, pratiques sportives, préservation de la nature, jeunesse, grand âge, jumelage...

En parcourant ce nouveau numéro de notre Bulletin d'Informations Municipales, il est frappant de voir combien la ville grouille, bouge, change, s'adapte. La vie municipale (les vies ?) offre des angles permettant à tous de s'épanouir, de se ressourcer, de se reposer.

Dans une société en mouvement perpétuel, où les cadres et les repères semblent s'estomper, la vie locale permet de cultiver un vivre-ensemble qui ne soit pas un cliché, mais un exemple de mixité et de mutualisation urbaine.

C'est difficile mais nous y travaillons avec cœur !

Luc BINSINGER

Maire



Permanence Facebook en direct :
Lundi 7 juillet 2025 à 17h30.

Bel été à tous !

VIE MUNICIPALE

Le nouveau Directeur Départemental du SDIS de Meurthe et Moselle a visité le Centre de Secours

Depuis sa prise de fonction en mars 2025 en tant que nouveau Directeur Départemental du SDIS de Meurthe et Moselle (Service Départemental d'Incendie et de Secours), le colonel Jean-Philippe GUEGNEAU a entrepris la visite des centres de secours et des 68 casernes du département à la rencontre des personnels et du territoire.



Son passage à St Nicolas de Port a été l'occasion d'une présentation au maire par le lieutenant Cyril CAUDAL, chef du Centre de Secours de la ville, suivi d'un temps d'échange privilégié sur le fonctionnement du centre et la rénovation du bâtiment.

Le SDIS regroupe plus de 500 pompiers professionnels, une centaine de personnels administratifs et techniques et 700 sapeurs-pompiers volontaires.

CHIFFRE DU BIM

7 400 000



C'est le montant, en euros, investi par le Centre Hospitalier de St Nicolas de Port, avec le soutien de l'ARS Grand Est, pour moderniser ses infrastructures.

Cette transformation d'ampleur permettra d'améliorer l'accueil et la qualité des soins. Ce financement comprend la réhabilitation des trois bâtiments majeurs du site et la création d'un jardin thérapeutique dédié aux patients et à leurs proches. Le coût total s'élève à 7,4 millions d'euros de travaux à réaliser d'ici mi-2029.

Mercredi 23 avril, l'ARS (Agence Régionale de Santé) est venue au Centre Hospitalier pour annoncer la confirmation de son soutien ainsi que le montant de l'aide accordée de 3,3 millions d'euros dans le cadre du Ségur de l'investissement.

Daniel VERNIER, adjoint au maire était présent pour représenter la ville lors de cette rencontre suivie d'une visite des locaux concernés par cette réhabilitation.

Ce programme d'investissement réaffirme l'engagement du Centre Hospitalier de St Nicolas de Port à assurer une prise en charge de proximité, de qualité, pour l'ensemble de la population du territoire.

SANTÉ

Les Centres Médico-Psychologiques : des lieux de soins en santé mentale pour tous

La santé mentale peut concerner chacun d'entre nous. Les CMP sont avant tout des lieux d'écoute, d'accueil et de soutien.

À St Nicolas de Port, il existe deux lieux de soins qui dépendent du Centre Psychothérapique de Nancy (CPN) :

- Le CMP pour adultes (à partir de 16 ans).
- Le CMP pour enfants et adolescents (de 0 à 18 ans).

En fonction des besoins, la structure propose une offre de soins diversifiée allant de la simple consultation individuelle à la prise en soins sur des groupes thérapeutiques (Centre d'activités Thérapeutiques à Temps Partiel) ou sur des unités d'hospitalisation de jour ou à temps plein (Séraphine, Unité de psychologie Médicale et Philia).

La Maison Antigone propose également un dispositif de réhabilitation psycho-sociale qui accompagne des personnes souffrant de troubles psychiques pour retrouver de l'autonomie dans la vie quotidienne.

L'Unité de Promotion de la Santé Mentale et de Prévention a pour mission de proposer des actions de sensibilisation à la santé mentale et de déstigmatisation des troubles psychiques auprès du grand public. Dans ce cadre, elle coordonne par exemple les Semaines d'Information à la Santé Mentale (SISM) qui réunissent de nombreux partenaires locaux.

Maison Antigone (CMP Adulte) :
13 rue de la Charrue - 03 57 80 60 00
CMP enfants et adolescents :
2 ruelle Brudchoux - 03 83 48 82 82

TRAVAUX

Fin des travaux d'extension du parking et de l'aménagement de la rue du Canal



Après l'extension du parking du Canal à l'automne 2024 et l'aménagement de la rue du Canal au printemps 2025, la municipalité a inauguré la fin de ces travaux.

L'agrandissement du parking offre ainsi 22 places de stationnement supplémentaires dont 2 pour PMR (Personnes à Mobilité Réduite) soit un total de 56 places.

La réfection de la portion de la rue du Canal comprise entre la rue de la Charrue et la Place Jean Jaurès ainsi que du chemin situé entre

le n°3 et le n°5 de la rue du canal a permis la création de 7 places de stationnement, la reprise des trottoirs et de la voirie.

À cette occasion le chemin piétonnier le long de la berge du canal a également été refait.

Ces travaux d'un montant de 219 365,76 € pour l'extension du parking et de 102 326,24 € pour la réfection de la rue, s'inscrivent dans les principaux investissements et grands projets de la ville.

Contournement de St Nicolas de Port : Luc BINSINGER interpelle la présidente du Conseil Départemental.



Lors de la première journée de session au Conseil Départemental, le maire a interrogé la présidente sur le dossier du contournement de la ville de St Nicolas de Port.

Il a été précisé par Audrey BARDOT, vice-présidente, que les services de l'État étaient mobilisés, ainsi que Mme le Préfet. Le délai semble être calibré pour 2027/2028 car il convient, en lien avec la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), de mettre le projet en adéquation avec les nombreuses normes environnementales.

Le contournement devrait relier l'A33 à la RD 400, ce qui représente la construction d'un tracé de 2,4 km par l'ouest de la ville, afin de permettre la desserte des sites de Novacarb, Solvay et des Salins du Midi sans transiter par Ville en Vermois et le passage à niveau de Laneuveville devant Nancy. 10 000 véhicules par jour dont 1 000 poids lourds traversent quotidiennement notre commune.

Allée du petit Rhône : réfection achevée

Les travaux de réfection sur la zone du rond-point desservant l'allée du Petit Rhône et la ruelle des Vélos, suite à un affaissement de la voirie, se sont achevés fin mars.

Ce chantier a consisté en la création d'une route provisoire, la réalisation d'une purge puis le remblaiement avant la reconstruction de la voirie. Le montant des travaux s'élève à 129 388 € partagé à 50 % par la ville et Vilogia, soit 64 694 € pour chacun.



SÉCURITÉ

Zone 30 et piétonnisation de la rue des Fonts : c'est acté



Dans le cadre de l'amélioration de la mobilité urbaine, la municipalité avait consulté en 2024, les Portoïsiens pour recueillir leur avis sur l'élargissement de la zone 30 et la création de zones partagées. Cette consultation participative avait révélé la volonté de la population de concrétiser ce projet.

Les services municipaux ont récemment procédé à l'installation des panneaux « zone 30 », ainsi qu'aux marquages au sol. Ce changement vise à renforcer la sécurité, notamment celle des usagers les plus vulnérables (piétons, cyclistes...), à améliorer la qualité de vie en réduisant les nuisances sonores et à unifier la limitation de vitesse sur la ville. Cette mise en place s'accompagne également de la création de « zones 20 » favorisant la cohabitation entre les piétons, les deux-roues et les voitures dans des zones sensibles telles que les abords des écoles ou encore dans le centre historique.

La municipalité a également fait le choix, en concertation avec les riverains, de piétonniser la rue des Fonts, en raison de la dangerosité des abords de la Basilique (chutes de pierres, de branchages, des nids de cigognes...) et des stationnements anarchiques.

AIRE DE LOISIRS ET DE DÉTENTE



Le **pump-track** est un circuit en boucle avec des bosses et des virages relevés, fait pour les sports de glisse : trottinette, vélo, roller, BMX ou skate. 3 circuits seront proposés (95 m, 75 m et 50 m), adaptés aux différents niveaux de pratique. Un espace spécialement aménagé pour le skateboard sera également accessible.



La plantation en **joualles** est une ancienne méthode agricole consistant à planter des arbres fruitiers (kiwi, vigne, pommier...) en rangées, accompagnés de plantes de compagnie arbustives et d'autres cultures intercalaires (houblon, groseiller, sauge, mélisse...).



30 nichoirs et gîtes ont été installés à 3-4 m de hauteur sur les troncs d'arbres, orientés est-sud pour capter le soleil matinal et éviter les vents dominants d'ouest. Ils visent à accueillir diverses espèces : mésanges, rougequeue, sittelles, gobe-mouches, moineaux, chauves-souris, grimpeaux, oreillard...



Le long du chemin de promenade, **10 zones humides** ont été aménagées pour favoriser la biodiversité. Tritons, crapauds et grenouilles devraient peupler ces mares, conçues avec des caractéristiques variées (profondeur, ensoleillement, végétation) afin d'accueillir une faune et une flore diversifiées.

Ensemble, trouvons le nom de notre future aire de loisirs et de détente !

La municipalité lance une grande consultation citoyenne pour choisir le nom du futur espace de loisirs et de détente, un lieu pensé pour tous.

Vous avez une idée de nom ? Dites-le-nous !

Des urnes seront mises à votre disposition à la mairie, à la médiathèque, à la MAPEJE, au complexe sportif et à France Services pour recueillir vos propositions. Vous avez jusqu'au 6 septembre 2025, jour du Forum des Associations et de la Citoyenneté, pour y participer.

Le coupon détachable à déposer dans les urnes ou à envoyer par mail à consultation-citoyenne@saintnicolasdeport.fr est encarté dans ce numéro.

Et ensuite ?

Une sélection de noms sera soumise au vote de la population jusqu'à fin novembre.

Le nom retenu sera révélé pour la fin de l'année !

Faites entendre votre voix et contribuez à donner une identité à ce lieu destiné à tous !

Venez découvrir votre nouveau lieu de détente et de loisirs en pleine nature !

**LE VENDREDI 18 JUILLET 2025
DE 14H À 21H**

La phase 1 de l'aire de loisirs et de détente sera terminée et ouvrira ses portes

Au programme : ateliers, démonstration sur le pump-track, parcours découvertes, escape game...

Rendez-vous à l'angle de la rue des Clairons et de la rue des Bergeronnettes

ÉVÉNEMENTS

Festival Vibrations : 100% culture urbaine

Le festival Vibrations consacré à la culture urbaine, orchestré par le service jeunesse en collaboration avec l'association Street Harmony, a démarré le vendredi 16 mai par une table ronde. Ce temps d'échange portait sur le thème « Femmes & culture hip-hop », et a réuni plusieurs artistes féminines venues partager leur parcours et leurs expériences dans cet univers en constante évolution. Le lendemain, sur le skate park rue des clairons, un large public est venu vibrer au rythme de la culture urbaine. Le matin, petits et grands ont pu s'initier et participer à différents ateliers : graff, danse, beatmaking, beatboxing...

L'après-midi s'est déroulé dans une ambiance conviviale et bienveillante, avec des initiations au skate et au BMX, mais aussi un temps fort : le battle de danse. Pour clôturer cette journée riche en énergie, une scène ouverte a permis à une quinzaine de jeunes de monter sur scène pour partager leur art (danse, rap, chant...).

Luc BINSINGER, Maire, et Céline DEL SORDO, adjointe à la famille, à la jeunesse et aux manifestations, ont salué le succès de cette édition qui a réuni de nombreuses personnes, toutes générations confondues. Ce premier rendez-vous du festival Vibrations appelle déjà à de futures éditions autour d'autres thèmes.



Vous vous êtes installé(e) à St Nicolas de Port entre août 2024 et aujourd'hui ?



Envie de mieux connaître votre nouvelle ville et de faire connaissance avec l'équipe municipale ? Participez à une matinée conviviale dédiée aux nouveaux portois !

Au programme : visite de la ville, moment d'échange autour d'un apéritif et découverte des associations locales lors du Forum des Associations et de la Citoyenneté.

**Samedi 6 septembre 2025,
de 9h15 à 14h**

Complexe sportif de
St Nicolas de Port

Informations et inscriptions
au 03 83 48 81 57 ou à
pvdt1@saintnicolasdeport.fr

Vous souhaitez participer au défilé de la saint Nicolas ? Voici les nouvelles modalités d'inscription.



Cette année, les pré-inscriptions pour participer au défilé de la saint Nicolas se feront uniquement lors du Forum des Associations et de la Citoyenneté qui se tiendra le samedi 6 septembre 2025 de 10h30 à 17h30 au Complexe Sportif A. Belleville.

Toute demande de participation devra obligatoirement passer par un formulaire de pré-inscription, il ne sera plus possible de s'inscrire par téléphone ou par mail. La pré-inscription est ouverte aux enfants de 6 à 12 ans accompagnés d'un responsable légal, aux adolescents de 13 à 17 ans autorisés à venir seuls à condition de fournir une décharge écrite et signée par leur responsable légal et aux adultes qui souhaitent devenir bénévoles.

À noter : le formulaire de pré-inscription ne garantit pas une place définitive dans le défilé. Une confirmation sera ensuite envoyée par mail ou téléphone.

La fête foraine de la Pentecôte a ravi petits et grands



La fête foraine de la Pentecôte a été inaugurée le vendredi 6 juin à 19h30 par le maire Luc BINSINGER aux côtés de Madame ALEXANDRE, présidente des forains, avec une ouverture en musique au son de l'Harmonie - Batterie - Fanfare suivie d'un feu d'artifice à 22h15.

Avec plus de 20 stands de manèges, de jeux et de confiseries : pêche miraculeuse, stands de tir, auto-tamponneuses, casino, trampoline et deux nouveautés cette année : le manège Remix Party et le simulateur 6D, petits et grands ont pu faire le plein de sensations.

JUMELAGE

Week-end à Dielheim pour les 40 ans du jumelage

La première partie de la célébration des 40 ans du jumelage entre Dielheim et St Nicolas de Port s'est déroulée les 2,3 et 4 mai, chez nos amis allemands.



La délégation française représentée par une grande partie du Conseil Municipal a répondu avec plaisir à l'invitation du Maire de Dielheim, Thomas GLASBRENNER, nouvellement réélu.

Le programme du samedi comprenait la visite du Musée Klima Arena à Sinsheim, l'accueil convivial et des démonstrations des sapeurs-pompiers de Dielheim.

Lors de leur passage sur le marché de Dielheim, les élus ont salué la participation de nos commerçants portois représentés par la chocolaterie Jourdan et la cave Oeno Tech.

Le dimanche, l'EMSN a joué en harmonie avec le groupe musical de Dielheim, pour le plaisir de tous.

La Ville de St Nicolas de Port recevra la délégation de Dielheim, le week end du 3 au 5 octobre 2025 pour officialiser, à son tour, les 40 ans du jumelage.

QUESTION DU BIM

Combien d'années la MJC célèbre-t-elle cette année ?



La MJC vous donne rendez-vous le samedi 13 septembre 2025 pour fêter ses 60 ans.

Depuis 1965, la Maison des Jeunes et de la Culture propose un panel d'activités sportives, de loisirs, de détente, d'expression en plus de l'accueil de loisirs, des projets jeunes et de nombreuses manifestations avec pour objectif de favoriser le sport, la culture, l'éducation populaire, la vie sociale et citoyenne.

Pour cet anniversaire, la MJC prépare une grande exposition rétrospective relatant ses 60 ans d'histoire. En complément des nombreuses archives qu'abrite déjà la Villa Malraux, les bénévoles réalisant cette exposition, recherchent et collectent tous documents ou objets (photos, affiches, catalogue d'exposition, témoignages écrits...).

Au programme de cette journée festive

9h : réveil en yoga dans le parc

10h : le cercle de lecture recevra l'auteur portois Denis BOLLOT pour son ouvrage «Un gulden au creux de la main» 2^e prix Marie-Antoinette Lix 2025.

12h : inauguration de l'exposition « 60 ans sur les rails du temps » et d'une sculpture

14h30 : spectacle familial gratuit « Le tour de chant voyageur en duo » par la compagnie Le Pays de ma tête tour de chant voyageur

16h : goûter d'anniversaire en chanson et enfouissement d'une capsule temporelle

18h : apéro avec les comédiens de la troupe des Poissons Rouges

De 20h à minuit : soirée concert-théâtre avec en première partie les Poissons Rouges, troupe de théâtre d'improvisation.

Et tout au long de la journée : découverte des activités de la MJC, création d'une guirlande narrative participative et possibilité de se restaurer sur place.

ANNIVERSAIRE DES 60 ANS DE LA MJC Samedi 13 septembre de 9h à minuit - 62 rue Charles Courtois - 03 83 48 56 76 ou par mail à mjcstnicolas@orange.fr

CULTURE

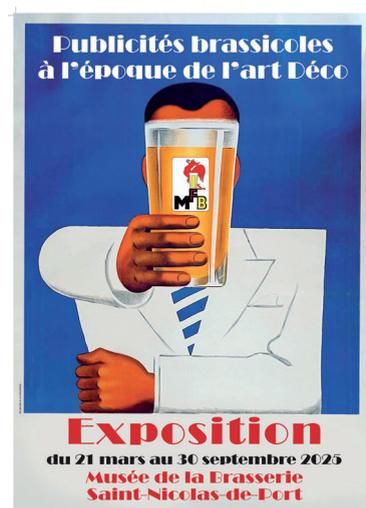
Exposition « Publicités brassicoles à l'époque de l'Art Déco »

En cette année 2025, où l'Art Déco est mis en lumière, le Musée Français de la Brasserie présente une exposition sur les publicités brassicoles de cette époque.

Pour le centenaire du mouvement artistique « Art Déco », dont l'apogée se situe en 1925 et qui a influencé tous les domaines de la création : architecture, peinture, bijouterie, mode... mais également celui de l'expression publicitaire, le Musée Français de la Brasserie expose une série d'affiches et illustrations brassicoles de cette période.

Les œuvres phares de nombreux artistes comme Paul MOHR, Jean D'YLEN ou Paul COLIN qui ont mis leur talent au service des brasseries sont également à retrouver dans le catalogue de cette exposition, en vente au musée, au prix de 15 €.

Exposition « Publicités brassicoles à l'époque de l'Art Déco » jusqu'au 30 septembre 2025 au Musée Français de la Brasserie - 62 rue Charles Courtois.



La Nef du Cardinal de Lorraine présente à l'exposition « Trésors royaux » à la Forteresse royale de Chinon jusqu'au 2 novembre



La ville de St Nicolas de Port a prêté le temps de l'exposition « Trésors royaux » la Nef du Cardinal de Lorraine, habituellement conservée dans le Trésor de la Basilique.

Cette exposition explore les différentes expressions du luxe royal à travers les arts et artisanats du Moyen-âge jusqu'à la fin de l'ancien Régime.

Elle s'articule autour de six grandes thématiques : arts de la table & prestige, la chambre du pouvoir, jeux de pouvoir, luxe & volupté, art sacré & pouvoir royal, trésors d'armures.

À cette occasion, la Nef de table dite « du cardinal de Lorraine », est visible dans les appartements royaux de Charles VII et Marie d'Anjou dans la thématique arts de la table & prestige. En effet, si le repas est aujourd'hui considéré comme un moment de partage et de convivialité, il a pendant des siècles été l'occasion de mettre en scène le pouvoir. La Nef du « cardinal de Lorraine » s'inscrit dans l'héritage de cette tradition, même si on

ignore la nature exacte de sa fonction. Datée du XVI^e siècle, elle dispose d'une coquille de nacre et est bordée par une garniture d'argent doré. Elle a été présentée aux expositions universelles de 1889, 1900 et 1937 et prêtée plus récemment pour des expositions en 2012 au Château Royal de Blois et en 2021 au Louvre/Lens.

Exposition « Trésors royaux » jusqu'au 2 novembre 2025 - Forteresse royale de Chinon - 2 rue du château, 37 500 Chinon

www.forteressechinon.fr

Les CM1 s'engagent contre le harcèlement à travers l'art



Le 7 novembre dernier, journée nationale de lutte contre le harcèlement, les élèves de CM1 de l'école Jean Moulin et Marie Marvingt avaient débuté des ateliers, dans le cadre des activités périscolaires, sur le thème de la lutte contre le harcèlement.

Après une phase de préparation portant à la fois sur le thème abordé et sur les techniques de création artistique, les élèves ont participé à dix ateliers animés par l'association portoïse Luna Spirit, spécialisée dans les arts graphiques.

Ces ateliers, organisés durant la pause méridienne, ont permis aux enfants de réaliser six grandes toiles collectives en utilisant diverses techniques de graffiti, illustrant leur vision de la lutte contre le harcèlement.

À l'issue des dix séances, chaque élève a pu repartir avec sa propre toile, témoignant du travail accompli.

Une approche originale pour traiter un thème majeur auquel ils sont sensibilisés chaque année.

La marmite des écoliers : création d'un espace de prêt de jeux pour les assistantes maternelles

Lors du conseil municipal d'avril dédié au budget 2025, une subvention de 200 € a été attribuée à l'association « La Marmite des écoliers ».

Créée en 2021 et présidée par Laurence TRANCHAND, cette association propose une alternative à la restauration scolaire, en lien avec le Relais Petite Enfance de la ville. Elle contribue à améliorer la qualité d'accueil des enfants de petite section durant la pause méridienne grâce à un groupe d'assistantes maternelles volontaires participant au dispositif de la cantine familiale. Grâce au soutien financier de la ville, l'association a pu acquérir des étagères destinées à ranger le don de jeux offerts en 2024 par le Centre Médico Psychologique (CMP) local. Cet espace



offre ainsi un choix varié de jeux disponibles à l'emprunt pour les assistantes maternelles.

500 enfants sur le terrain pour une journée de sport et de partage



Le vendredi 23 mai, 500 élèves du CE2 au CM2, venus des écoles de St Nicolas de Port, Varangéville, Ville en Vermois, Art sur Meurthe, Rosières aux salines et Haraucourt se sont retrouvés au stade Louis Paquot pour participer à la 4^e édition du Challenge Matteo Sartheaux.

Organisé par l'Entente sportive du Handball Club Saint Nicolas, avec le soutien du Comité de Handball de Meurthe-et-Moselle et de la Ville de St Nicolas de Port, le tournoi a rassemblé 80 équipes qui se sont affrontées tout au long de la journée dans une ambiance sportive et festive. Cet événement vient clore un cycle d'apprentissage du handball

dispensé par Antoine FENU, salarié du club, dans le cadre des cours de sport encadrés par Damien CESARD, éducateur sportif à la ville de St Nicolas de Port. Les jeunes de la section sportives de Handball du collège St Exupéry étaient également présents pour arbitrer les matchs.

Chaque enfant est reparti avec un t-shirt en souvenir de cette journée placée sous le signe du partage et de l'engagement. Luc BINSINGER, maire, Joël THOMAS, adjoint au maire, et Lucy GEORGES, conseillère déléguée aux Sports, ont salué l'organisation de cette journée pour la jeunesse, mettant en avant les valeurs éducatives et fédératrices du sport.

Cinq nouveaux arbres plantés par les enfants à l'école Pierre et Marie Curie



Les élèves de l'école Pierre et Marie Curie, des classes du CP au CM2, ont participé avec enthousiasme à la plantation d'arbres, dans les espaces verts de leur établissement, aux côtés de services techniques de la ville.

Pelle en main, ils ont planté les 5 arbres : un platane, un murier blanc, un catalpa et deux érables. En grandissant, ces arbres offriront de l'ombre aux élèves. Cette initiative pédagogique et écologique sensibilise les enfants à l'importance de la nature et de la biodiversité. Impatients, ils ont tous exprimé leur joie et leur hâte de voir ces arbres grandir.

Un moment nature et de découverte pour les tout-petits

Une dizaine d'enfants dont ceux de la classe Passerelle, âgés de 0 à 3 ans, a participé au square Ringeval à un atelier parents-enfants sur le thème « Atelier Vert ».

Cet atelier organisé par la MAPEJE et animé par l'association l'Atelier Vert avait pour but de sensibiliser les enfants à l'environnement de manière ludique et pédagogique.

Accompagnés de leurs parents et/ou leurs assistantes maternelles, ils ont pu participer à plusieurs jeux sur la thématique de l'environnement sous forme de memory, de parcours sensoriel, de lecture sous un arbre ou encore de la manipulation de bois, d'eau et de pommes de pin.



SÉNIORS

Sortie rafraîchissante en Alsace



En avril, 90 seniors ont pris la direction de l'Alsace.

Après avoir déjeuné à la Ferme Maurer à Dorlisheim, le groupe s'est rendu à la Villa Météor à Hochfelden pour une découverte de l'histoire de la brasserie Météor de 1640 à nos jours et ses secrets de fabrication. La visite s'est terminée par une dégustation des différentes bières brassées par la famille Météor.

VIE ECONOMIQUE

Strass & Paillettes a déménagé



Installée depuis 12 ans à St Nicolas de Port avec son salon de coiffure Strass & Paillettes, Laurence BLONDEL-OBRIOT a investi, depuis février, son nouveau local situé 38 rue Gaston Agar.

Dans une ambiance conviviale et familiale, elle propose une large gamme de prestations de coiffure mixte : coupe, coloration, mèches, soins capillaires et bien plus encore. Patricia, sa maman, accueille la clientèle avec le sourire. Le salon est ouvert le mardi et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le mercredi de 9h à 12h, le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 20h et le samedi en continu de 8h30 à 14h30.

STRASS & PAILLETES : 38 rue Gaston Agar - 03 83 48 69 77.

JL Accessoires s'installe Place de la République



Après avoir testé son activité dans plusieurs boutiques éphémères du territoire, Jonathan ARCHIERI concrétise son projet en s'installant durablement au 9 place de la République.

Dans son commerce, vous retrouverez un large choix de produits pour toute la famille : bijoux homme-femme-enfant, piercings nez-nombril-langue, accessoires cheveux adultes et enfants (à partir de 2 ans), produits sous licences, maroquinerie, cosmétiques, foulards... Nouveauté pour sa boutique de St Nicolas de Port, Jonathan proposera également des vêtements de saison femme (robes, t-shirt) et des couronnes de fleurs.

LJ ACCESSOIRES : du mardi au jeudi de 10h à 12h et de 14h30 à 18h et le vendredi et samedi de 10h à 18h non-stop.

Cinq créateurs locaux réunis dans la boutique éphémère du 10 au 28 juin 2025



Pour ses 10 ans, l'association Luna Spirit a décidé d'ouvrir sa boutique éphémère en réunissant 5 créateurs Portois du 10 au 28 juin au sein de la boutique éphémère, situé 56 rue Anatole France.

De fils en zozio, Esprit graff design, Art Dreams Factory, Omé et Aude & merveilles vous proposez de nombreux articles de décorations, bougies, bijoux, sacs, tableaux, porte-clés... Ces 5 créateurs vous propose également, chaque samedi, des ateliers créatifs sur différents thèmes ainsi que des moments de détente et de lâcher prises les mardis et jeudis.

Jusqu'à samedi 28 juin 2025, 56 rue Anatole France, le lundi de 14h à 19h et du mardi au samedi de 10h à 19h.

Un avant-goût de vacances à Burthecourt



Le CCAS a emmené 70 seniors découvrir l'Ecurie du Vermois à Burthecourt, accompagnés par Daniel VERNIER, adjoint au maire et Patricia OBRIOT, conseillère déléguée.

Après un repas pris en terrasse, les participants ont visité la ferme pédagogique et les structures d'hébergement, avant de profiter d'une agréable balade en calèche. De nombreux seniors découvraient ce lieu magique et tous ont apprécié cette belle journée organisée par le CCAS ainsi que l'accueil chaleureux de Boris et son équipe.

À L'HONNEUR

Christian LEBEDEL, médaillé pour son engagement associatif



Au nom de la République, le maire Luc BINSINGER a remis à Christian LEBEDEL la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif pour son engagement exemplaire au service de la vie associative et culturelle de St Nicolas de Port, son parcours, sa constance, son humanité.

Guidé par le sens du collectif, par l'amour de la musique et par le dévouement envers les autres, musicien puis chef de l'Harmonie-Batterie-Fanfare, Christian LEBEDEL a également été président de l'EMSN (Ensemble Musical Saint Nicolas) pendant 20 ans. Il a transmis son savoir, formé les jeunes, encouragé les moins expérimentés, porté chacun à donner le meilleur de lui-même. Il a su unir les générations. Il a, la plupart du temps en famille, tout donné sans jamais compter ses heures.

Dans un monde où l'individualisme prend souvent le pas sur le collectif, où le temps manque pour s'engager, il est la preuve vivante que la passion, la rigueur et la générosité peuvent faire naître de grandes choses.

VIE ASSOCIATIVE

Hélène BRIGEOT, nouvelle Présidente de l'EMSN



Hélène BRIGEOT a été élue début mars Présidente de l'EMSN (Ensemble Musical Saint Nicolas) prenant la suite de Christian LEBEDEL qui occupait ce poste depuis 20 ans.

Entrée à l'Harmonie-Batterie-Fanfara dans les années 70 et clarinettiste depuis 50 ans, Hélène BRIGEOT passe dans un nouveau registre et va pouvoir s'adonner pleinement à sa passion : la musique.

Entourée d'une équipe dynamique et de professeurs de qualité, Hélène BRIGEOT souhaite continuer à faire rayonner l'EMSN à travers des concerts, les échanges avec d'autres harmonies comme Dielheim, dans le cadre du jumelage, des actions avec les différentes écoles de St Nicolas de Port pour renforcer la batterie-fanfara mais aussi l'Harmonie et montrer que la pratique collective de la musique peut être plus épanouissante qu'en cours individuel. À noter le grand projet pour 2027 « L'EMSN joue Jean-Jacques GOLDMAN ».

David SARRADO, nouveau capitaine de la 1^{ère} Compagnie des Archers Portois



Archers depuis 2012 et secrétaire depuis 2014, David SARRADO a été élu nouveau capitaine de la 1^{ère} Compagnie des Archers Portois. Les élections au sein du club ont lieu tous les 4 ans après les jeux olympiques.

Parmi ses objectifs, le principal est de cibler de nouveaux pratiquants, notamment les plus jeunes, avec une nouvelle animation : la battle archerie, sorte de balle aux prisonniers. Composé de 2 équipes de 5 et équipé de cibles, le but de ce jeu est d'éliminer l'équipe adverse avec des arcs et des flèches en mousse.

Il souhaite mettre en place des déplacements pour que les encadrants et entraîneurs visitent dans d'autres clubs en France ou en Europe pour pouvoir observer d'autres pratiques sportives et façons d'organiser des événements. L'animation Tir à l'Arc au féminin, proposée tous les ans, se fera, sur des temps d'entraînements en septembre ou en octobre 2025.

Tout au long de l'année le club participe aux compétitions de tir classique et de tir en salle en hiver et de tir nature sur poster d'animaux ou tir 3D, sur animaux en mousse, en extérieur dès le printemps. Cette mandature sera marquée par les 40 ans du club en 2027.

Dernièrement David SARRADO a également été élu membre du jury de la commission régionale de discipline nouvellement créée par le comité régional Grand Est pour juger les infractions liées à la morale, à l'éthique, à la déontologie et aux violences.

ASVSN : passe décisive à Damien CAZZARO

Damien CAZZARO, licencié depuis 2006 en tant que vétéran à l'ASVN, est devenu Président du club de football.

Passionné de foot depuis son plus jeune âge et arbitre officiel, suite à une formation dispensée par Michel VAUTROT, ancien arbitre international, l'objectif de Damien CAZZARO est de porter fièrement les couleurs rouge et verte du club, de remonter les équipes jeunes et de recruter 2 arbitres et des éducateurs sur chaque tranche d'âge et d'équipe. Des stages ouverts à tous sont proposés pendant certaines vacances scolaires.

Damien CAZZARO souhaite renouveler l'idée d'un repas dansant à la rentrée de septembre pour présenter le club aux nouveaux licenciés, avec la possibilité d'un tournoi familial.



L'ASVSN tiendra la buvette à la Fête Nationale, dimanche 13 juillet et au Grand Vide-Greniers, vendredi 15 août 2025.

Éric TSCHITSCHMANN nouveau président du Musée Français de la Brasserie



À l'issue de la dernière assemblée générale, Éric TSCHITSCHMANN a été élu président du Musée Français de la Brasserie, succédant à Benoît TAVENEAUX qui occupait cette fonction depuis 30 ans.

Cette passation marque une nouvelle étape pour l'association. Éric TSCHITSCHMANN salue l'engagement et le travail mené par son prédécesseur qui reste président honoraire. Ayant grandi à St Nicolas de Port, le nouveau président garde de nombreux souvenirs,

notamment autour de la brasserie. Ami d'enfance du petit-fils Moreau (propriétaire de la brasserie), il a passé de longues heures à la villa Moreau ainsi qu'à la brasserie, où il a effectué deux années de suite un travail étudiant. Il y a quelques années, il a rejoint l'association du musée et il y a trois ans, au moment de sa retraite, il a intégré le conseil d'administration. Éric TSCHITSCHMANN s'est fixé plusieurs objectifs parmi lesquels le renouvellement des équipes dont les contrats arrivent à terme, le rafraîchissement du bâtiment administratif, l'optimisation des outils internes ainsi qu'un renforcement de la communication et des partenariats afin d'accroître la visibilité et le dynamisme du musée. Dans cette démarche, il souhaite également élargir les publics visés pour toucher de nouveaux visiteurs. Il souligne la chance d'être entouré de bénévoles passionnés et engagés, dont l'implication est précieuse, en rappelant que l'avenir du musée se construira avant tout grâce au travail d'équipe.

Nouvelle activité : le Pickleball



Le Tennis Club Portois a mis en place, cette saison, une nouvelle pratique sportive.

Le PICKLEBALL est un sport de raquette innovant qui combine des éléments de tennis, badminton et ping-pong. Il se joue sur un court plus petit que celui du tennis, avec des raquettes en matériau composite et une balle perforée en plastique.

2 séances sont proposées le jeudi de 19h à 20h30 et le samedi de 14h à 15h au Mouv' - 6 rue du Champy. Demandez votre essai gratuit au 06 83 36 65 91 ou au 06 50 93 67 29.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PAYS DU SEL ET DU VERMOIS

Mise en œuvre de la TEOMi : la CCPSV déploie les abribacs en centre-ville



Depuis 2020, la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois (CCPSV) s'engage dans une démarche de réduction des déchets.

En 2023, la CCPSV a distribué de nouveaux bacs pucés aux foyers pouvant les accueillir et a mené une enquête de terrain afin d'identifier les foyers ne pouvant pas en bénéficier.

L'année 2024 a marqué une phase de transition, avec la modification des fréquences de collecte et l'accompagnement des habitants vers la mise en place de la TEOMi (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative).

Le déploiement des abribacs en avril 2025 constitue la dernière étape de cette mise en œuvre.

Selon les estimations de la CCPSV, environ 300 foyers seraient concernés au centre-ville de St Nicolas de Port. Les abribacs ont été installés à des emplacements spécifiques, déterminés à partir de l'enquête réalisée et font déjà l'objet d'ajustements en matière de localisation et de nombre.

Les lieux d'implantation actuels sont les suivants : avenue Jolain, place des Bénédictins, place du Vieux Marché, place Jean Jaurès, rue Bonnardel, parking Brudchoux et rue Charles Courtois.

Ces installations resteront évolutives en fonction des habitudes de tri des Portois. Ainsi, si le tri s'intensifie, certains abribacs destinés aux ordures ménagères pourront être remplacés par des abribacs dédiés au tri sélectif.

Les Portois n'ayant pas encore récupéré leur badge sont invités à se rapprocher au plus vite de la CCPSV.

Les dépôts sauvages seront, dans un premier temps, traités de manière pédagogique. Ensuite, l'application du règlement de collecte pourra entraîner des contraventions pouvant aller jusqu'à 150 € par sac ou dépôt non conforme.

Par ailleurs, d'autres solutions sont actuellement à l'étude par la CCPSV, comme l'installation de dispositifs de type Molok (conteneurs enterrés).

• Besoin de conseils utiles ? La CCPSV met à disposition différents outils pour aider dans le tri sélectif et la réduction des déchets, sur sa page Facebook et sur son site : www.cc-seletvermois.fr/dechets/infos-tri/

• Comment suivre ses collectes ? C'est possible, avec Ecocito www.ecocito.com

• La CCPSV répond également à vos questions sur ce lien www.cc-seletvermois.fr/foire-aux-questions-teomi/ et au 03 83 45 23 32.

INVITE DU BIM

**3 questions à
Christopher VARIN,**
vice-président à l'environnement et la
transition énergétique à la Communauté de
Communes des Pays du Sel et du Vermois



Quelles sont vos missions en tant que vice-président de la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois (CCPSV) ?

Je suis en charge des questions liées à l'environnement et à

la transition énergétique. À ce titre, je supervise notamment le domaine de l'eau, la lutte contre les inondations, le déploiement des énergies renouvelables, l'accompagnement de la décarbonation de la production industrielle, les infrastructures pour les mobilités durables, comme l'installation des bornes de recharge, ainsi que la gestion raisonnée des déchets ménagers.

Quelle est la politique et quels sont les projets de la CCPSV en matière d'environnement ?

Nous inscrivons ces objectifs dans le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), visant à coordonner la transition énergétique et écologique du territoire. Celui-ci a été entièrement élaboré en lien avec la population et les acteurs économiques. Les axes principaux retenus : réduction des émissions de gaz à effet de serre dans l'industrie, dans le tertiaire et dans l'habitat (aide à l'isolation des passoires thermiques), amélioration de la qualité de l'air, adaptation au changement climatique, développement des énergies renouvelables et mobilités durables.

Un grand volet nous a également été imposé par l'État, qui surtaxe les territoires non vertueux en matière de production de déchets ménagers. Si nous ne faisons rien, nous exposerions nos habitants à de fortes hausses de la TEOM liées à l'augmentation des coûts de traitement de nos déchets. Notre stratégie vise donc à réduire notre production de déchets, à mieux trier et recycler et à instaurer le principe de l'incitation.

L'installation des abribacs a suscité de nombreux commentaires, qu'en est-il ?

Pour 98 % du territoire, le déploiement des bacs pucés individuels s'est très bien passé. Ce sont dans les centres urbains étroits et pour les habitants ne pouvant pas stocker de bac individuel chez eux que l'affaire s'est corsée. Il a donc fallu installer des abribacs collectifs dédiés à ces habitants (accessibles par badge). Les contraintes sont nombreuses : le camion de collecte doit pouvoir passer, ces équipements ne peuvent pas être installés trop loin des usagers en dépendant. Certains lieux se sont révélés inadéquats à l'installation et d'autres ont révélé une trop forte concentration d'abribacs (rue Bonnardel notamment). Nos services font le maximum pour s'adapter aux retours des usagers. Enfin, en accord avec les maires concernés, nous nous préparons à une prochaine étape étudiant les possibilités de « moloks » (bacs enterrés).

URBANISME

Non reconnaissance de catastrophe naturelle
sécheresse/réhydratation des sols pour
l'année 2024



La Ville a déposé une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle au titre de l'année 2024, appuyée par les demandes de plusieurs portois.

La commission interministérielle réunie les 20 mars et 15 avril dernier pour le territoire français vient d'émettre un avis défavorable à la demande de reconnaissance de catastrophe naturelle pour l'année 2024 (arrêté du 23 avril 2025 publié le 26 avril 2025 au Journal Officiel).

En effet, la commission a rejeté les demandes formulées par plusieurs communes du département ayant fait une déclaration au titre de l'année 2024, au motif que la situation ne satisfait pas aux critères météorologiques définis par le ministère de l'Intérieur et des Outre Mers.

Pour obtenir les documents annexes : pref-catastrophenaturelle@meurthe-et-moselle.gouv.fr

Autres renseignements : 03 83 48 89 14.

GRAND 27^{ÈME} ÉDITION VIDE-GRENIERS DU VEN. 15 AOÛT

Ville de
ST NICOLAS DE PORT



+ DE 250
EXPOSANTS

BUVETTE ET
RESTAURATION

BASILIQUE
ET MUSÉE
OUVERTS

**ST NICOLAS
DE PORT**
8H - 18H



Forum des associations et de la citoyenneté

COMPLEXE SPORTIF
ST NICOLAS DE PORT

SAM. 6 10H30
SEPT. 2025 17H30



/ ENTRÉE
LIBRE
Food truck
et buvette
sur place

/ INITIATIONS,
INFORMATIONS
ET INSCRIPTIONS

Plus d'infos sur www.saintnicolasdeport.fr

Ville de St Nicolas de Port - Pôle Vitalité du Territoire 06/2025 - Création par nos soins

Ville de
ST NICOLAS DE PORT

**ACCUEIL DES
NOUVEAUX
PORTOIS**

SAM. 6 SEPT. 2025
AU COMPLEXE SPORTIF
DE 9H15 À 14H

Inscriptions au 03 83 48 81 57 ou à pvdt1@saintnicolasdeport.fr

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE 2025

CONCOURS DE PÊCHE

8H > 11H

CARTE DE PÊCHE OBLIGATOIRE
RUE DU CANAL - ST NICOLAS DE PORT
TARIFS : 10€ - ADULTE / 5€ - MOINS DE 16 ANS
RENSEIGNEMENTS AU 07 68 85 98 40

Ville de St Nicolas de Port - Pôle Vitalité du Territoire 06/2025 - Création par nos soins